

ARÉOMÈTRE

FICHE N° 6057

Période de fabrication : 1900-1924
Fabricant : G. Berlemont
Domaines : Physique
Sous-domaines :
Organisme : Université Blaise Pascal
Ville : Aubière
Modèle :
Matériaux :


Description

Cet aréomètre G. Berlemont est constitué de deux parties. Il est protégé dans un écrin rectangulaire noir dont l'intérieur est tapissé de feutrine rouge. L'instrument est en verre, de forme fuselée. La partie supérieure se compose d'un plateau. Celui-ci se prolonge par un long tube se terminant par une extrémité renflée qui est le flotteur pourvu d'un crochet. Dans le tube, un papier indique les graduations et un trait d'affleurement. Sur ce crochet se suspend une ampoule remplie de mercure liquide, appelée le cône.

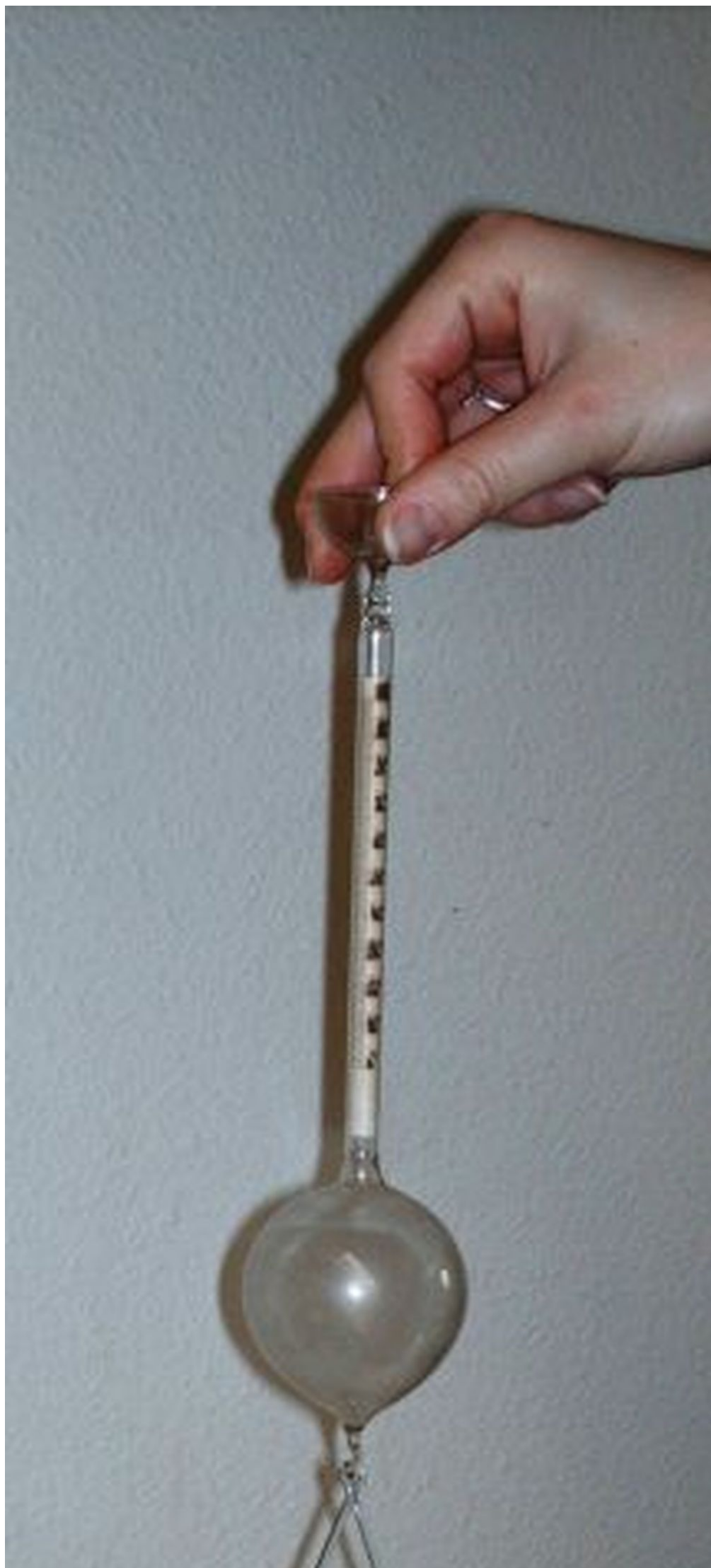
L'appareil est plongé dans un liquide de densité connue et des masses sont déposées sur le plateau de manière à ce que le trait d'affleurement situé dans la partie en forme de tube coïncide avec la surface de l'eau. La manipulation est répétée dans l'eau et un petit solide de densité inconnue est placé sur le cône. Afin que le trait d'affleurement coïncide avec la surface de l'eau, des masses peuvent être rajoutées sur le plateau. Un calcul simple permet alors de déterminer la densité du solide selon le principe de la poussée d'Archimède.

Utilisation

Cet aréomètre permet de mesurer la densité d'un solide. Ce densimètre était utilisé au département de physique de l'université Blaise-Pascal.



PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER







Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Aréomètre (G. Berlemont), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=12304>, consulté le 2026-04-28